

## EDITO

Depuis les attentats du Bataclan, le 11 novembre 2015, jusqu'à aujourd'hui, « *la France a vécu la moitié de ces 5 années sous un état d'urgence restreignant les libertés fondamentales* ». Selon Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'Etat « *le risque serait d'aller vers un état d'urgence permanent qui entretiendrait l'illusion d'éliminer tout risque dans une société de la peur habitée par un sentiment de danger toujours présent* » entre le terrorisme, les risques environnementaux et sanitaires.

Pour Aristote, le grand philosophe grec, la véritable sécurité ne consiste pas à éliminer toutes les sources potentielles de danger, car c'est impossible. En plus d'être irréaliste, cette idéologie est forcément xénophobe, car les personnes étrangères sont systématiquement vues comme cause de dangers. Les dernières décennies l'illustrent. Non ! Pour lui, la véritable sécurité réside dans la sérénité face au danger ; elle favorise le rapprochement, la solidarité et la confiance. L'hospitalité retrouve alors parfaitement sa place dans cette vision du monde. Il est urgent de l'adopter.

## NATIONAL

**HCR France, un rapport sur la participation des réfugié.e.s** : le Haut Commissariat aux Réfugiés France annonce la publication d'un nouveau rapport et le lancement, avec ses partenaires, d'une académie pour la participation des réfugiés.

En 2015, l'arrivée de nombreu.se.x réfugié.e.s et migrant.e.s en Europe a suscité une forte mobilisation de la part de la société civile. Aujourd'hui, ces réseaux continuent de jouer un rôle crucial pour l'intégration des réfugié.e.s et la création de liens avec la société française, y compris lors de la crise du Covid 19. C'est dans la continuité de ses efforts que le HCR s'est associé au programme des Volontaires des Nations unies (VNU), afin de mettre en œuvre un projet d'étude et d'expérimentation européen sur l'engagement bénévole des réfugié.e.s et des demandeur.se.s d'asile en Europe. Mené en 2019 et en 2020, ce projet a permis d'étudier leur degré de participation au sein de nombreuses structures associatives et bénévoles. Il a permis de mieux mesurer leur participation dans la construction des solutions. Le rapport est disponible sur : <https://www.unhcr.org/fr/5f7eff084>

**La marche solidaire des Sans-papiers.** Plusieurs dizaine de milliers de manifestants ont défilé à Paris avec les sans-papiers pour demander au gouvernement une vague de régularisations. « Historique », c'est le qualificatif qui revient chez beaucoup pour décrire cette marche nationale des sans-papiers pour signifier à l'État leur revendication d'appartenir pleinement à la société.

Pour Aboubacar, 19 ans, membre du collectif des sans-papiers de Marseille et de l'association des usagers et usagères de la PADA (Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile), « c'était un rêve d'assister à toutes les étapes de la marche ». Scolarisé dans une formation professionnelle, il n'a pas pu faire la marche entièrement, mais cette journée de manifestation à Paris a été historique pour lui. « Je suis avec mes semblables, mes ami.e.s, mes frères, sans-papiers comme moi, c'est un défi, c'est un rêve pour moi d'écrire mon nom dans l'histoire, surtout une telle marche. Je ne voulais pas qu'on me la raconte. C'est une obligation pour moi d'assister et c'est aussi une fierté. »

Alors que tout le monde s'attendait à marcher jusqu'à l'Élysée pour y envoyer une délégation de sans-papiers, la fin du parcours a été interdite, stoppant le cortège dans le quartier de Saint Lazare. A lire sur <https://is.gd/2vDcKt> et <https://is.gd/uHftE3>

**Loi sur les squats.** Une tribune collective « *ne durcissez pas la loi sur les squats, luttiez contre le mal logement* » à été publiée le 18 octobre dans le journal « Libération » : <https://is.gd/ASwmwQ>

## RÉGIONAL & MARSEILLE

**Défense des droits.** Pour l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) et Emmaüs France, engagées dans le soutien des défenseurs des droits humains poursuivis pour « délit de solidarité », le débat à venir devant la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence dans le cadre du procès de Loïc Le Dall permettra sans doute de mettre un terme aux poursuites pour aide à l'entrée sur le territoire des militants solidaires. Le 14 octobre 2020, la Cour de cassation a sanctionné une nouvelle fois la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence dans le cadre d'un nouveau procès pour « délit de solidarité » et a renvoyé le dossier devant ladite Cour, dans une nouvelle composition, pour un nouvel examen de l'affaire. <https://is.gd/tQVif5>

**Violences de la part d'un vigile de la SPADA.** Une lettre de protestation a été envoyée aux responsables de la SPADA et de Forum Réfugiés qui en est gestionnaire, concernant un acte de violence de la part d'un agent de sécurité devant la SPADA, au mois d'août dernier. La personne qui accompagnait un demandeur d'asile parlant mal le Français, s'est vue tordre violemment le bras parce qu'elle demandait des explications sur le fait qu'une personne arrivée après eux, passait devant.

Elle a eu 16 jours ITT, ainsi qu'une rééducation. Ce n'est pas la première fois, car nous connaissons en tout cas deux situations semblables. Nous avons fait appel à témoignages.

**Rapport du collectif ALERTE sur l'ultra précarité en PACA.** Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le Collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 35 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

En 2020 le Collectif ALERTE PACA a constaté une aggravation de la pauvreté sur la région PACA. Cela s'explique notamment par les effets négatifs à court, moyen, et long terme du confinement qui a duré du 17 mars au 11 mai 2020 à cause du COVID-19. L'ultraprécarité déjà implantée, a continué de se développer, favorisée par les différents facteurs à l'origine d'une crise sociale préexistante qui touche l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône. « *A Marseille, on ne s'approche pas du point de rupture, on l'a dépassé* » déclare le coordinateur d'Alerte Paca. Pour voir le rapport : <https://is.gd/ALgW17> et <https://is.gd/hhuddm>

« **Rappelez-«vous de votre humanité** » : exposition photos et dessins, produite et réalisée par l'association Didac'Resources, elle est un témoignage des mobilisations citoyennes qui ont eu lieu durant le confinement. Elle rassemble les œuvres de photographes et dessinateurs professionnels habitants Marseille. Elle pourra être admirée par les piétons et les personnes véhiculées ou à deux roues sur le parking de l'ex-Macdo de Saint Barthélemy (214 chemin de sainte Marthe 13014 Marseille ) du 23 au 25 octobre 2020 de 10h à 18h.

**Bourses « coup de pouce ».** On en a déjà parlé dans ce journal, le dispositif coup de pouce permet d'octroyer des bourses de 200 à 1500 euros à des jeunes de 18 à 30 ans bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés ou protection subsidiaire) et aux ex-Mineurs Non Accompagnés (jeunes majeurs, sortis des filières de la Protection de l'Enfance, en dynamique d'insertion). La bourse Coup de Pouce doit répondre à certains critères.

La prochaine commission d'attribution se réunit mi novembre 2020. Pour permettre le traitement des dossiers, merci de faire parvenir les demandes au plus tard jeudi 5 novembre à Claire Louazel ; AAJT - Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs, 3, rue Palestro, 13003 Marseille, [claire.louazel@ajjt.asso.fr](mailto:claire.louazel@ajjt.asso.fr), 04.91.07.80.00 ou 06.38.09.99.06

## AGENDA

**Mercredi 28 octobre**, de 17h30 à 20h : réunion RESF à Mille Bâbords (61 rue Consolat, 13001 Marseille).

**Jeudi 5 novembre**, de 18h00 à 20h00, **assemblée générale du réseau** (suite/adoption de nouveaux statuts), au centre social Belsunce, rue Bernard Dubois, Marseille 1er.

## LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 17 et le 23 octobre, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 3 demandes d'hébergement, dont une pour une maman et sa fille de 3 ans, et deux pour des jeunes-hommes adultes.

### Hébergement solidaire : Que peut-on faire ?

Vous connaissez une personne seule, un couple ou une famille qui se retrouve ou risque de se retrouver à la rue. Renseignez-vous auprès d'eux/elles avec précision sur leur situation, y compris administrative, si vous le pouvez. Puis, écrivez quelques lignes (4 à 8 lignes) d'appel et envoyez le texte à : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org) ; il sera alors relayé sur une liste de 40 personnes environ qui se sont déclarées en possibilité d'accueil. Il s'agit d'un hébergement temporaire qui ne résoudra donc pas durablement la situation.

Sachez que le réseau est limité et peut être déjà saturé, étant donné l'ampleur des besoins.

Nous avons donc besoin de l'élargir. Si vous avez la possibilité d'accueillir, même très temporairement, chez vous, merci de laisser un message sur la mail indiqué ci-dessus, afin que nous en parlions.

N'hésitez pas à en parler dans votre entourage, des candidat.e.s peuvent ainsi se signaler aussi.